RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02241
Numéro SIREN : 879 060 531
Nom ou dénomination : ABCDEV+

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001509

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	54 000	31 187	22 813	33 613	10 800-	32.13-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 512	2 131	381	1 373	992-	72.24-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	56 527	33 318	23 209	35 001	11 792-	33.69-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	44 021		44 021	20 444	23 577	115.33
	Autres créances	8 805		8 805	732	8 073	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	49 236		49 236	33 460	15 776	47.15
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	310		310	568	259-	45.51-
	Total III	102 372		102 372	55 204	47 168	85.44
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	158 899	33 318	125 581	90 205	35 376	39.22

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500	59	441	750.63
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	13 043		13 043	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	21 957	26 527	4 570-	17.23-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	40 500	31 586	8 914	28.22
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	25 833	37 624	11 791-	31.34-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	6 215		6 215	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 352	2 461	33 891	NS
	Dettes fiscales et sociales	9 883	6 714	3 169	47.20
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 778		2 778	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	4 020	11 820	7 800-	65.99-
	Total IV	85 081	58 620	26 462	45.14
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	125 581	90 205	35 376	39.22
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	71 129	58 620		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	219 340		219 340	105 970	113 370	106.98
Chiffre d'affaires NET	219 340		219 340	105 970	113 370	106.98
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			667	634	33	5.16
Autres produits			0	5	5-	95.71-
Total des Produits d'exploitation (I)			220 007	106 609	113 398	106.37
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			142 088	39 354	102 734	261.05
Impôts, taxes et versements assimilés			344	511	168-	32.78-
Salaires et traitements			32 018		32 018	
Charges sociales			7 707	16 746	9 039-	53.98-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 792	11 529	263	2.28
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			6	8 202	8 196-	99.93-
Total des Charges d'exploitation (II)			193 955	76 342	117 614	154.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			26 052	30 268	4 216-	13.93-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	220	302	82-	27.23-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	220	302	82-	27.23-
2. Résultat financier (V-VI)	220-	302-	82	27.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	25 832	29 966	4 134-	13.79-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 875	3 439	436	12.68
Total des produits (I+III+V+VII)	220 007	106 609	113 398	106.37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	198 050	80 083	117 967	147.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	21 957	26 527	4 570-	17.23-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ABCDEV+
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 84 Avenue d'Uriage
38410 VAULNAVEYS LE HAUT
879 060 531 RCS GRENOBLE
PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le 15 décembre à 17 heures,
Monsieur Nicolas PHAM,
demeurant 84 Avenue d'Uriage, 38410 VAULNAVEYS LE HAUT,
Associé unique de la société ABCDEV+,
A pris les décisions suivantes :

Résolution 1 - Rémunération de la présidence

L'assemblé décide que **PHAM NICOLAS** demeurant : 84 AVENUE D'URIAGE, 38410 - VAULNAVEYS LE HAUT, percevra une rémunération annuelle pour ses fonctions de Président de 6600 euros.

Sauf décision contraire prise lors d'une prochaine assemblée générale, la rémunération de PHAM NICOLAS demeurera inchangée pour les exercices sociaux suivants.

Résolution 2 – Approbation des comptes

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 30/09/2022. En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Résolution 3 – Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 21 957 euros.
L'assemblée décide d'affecter le résultat aux autres réserves et de transférer le report à nouveau de 13942€ aux Autres réserves.

Résolution 4 – Changement de siège social

L'assemblée décide de transférer le siège social au 17 rue Lebrix 38400 Saint Martin d'Hères à compter du 1er janvier 2023.

Résolution 5 – Modification des statuts

Comme conséquence de la décision prise sous la 4ème résolution, l'assemblée décide de modifier, de la manière suivante, l'article 3 des statuts.
Le premier alinéa de cet article est annulé dans sa forme primitive et sera désormais libellé comme suit : « *Le siège social est fixé à l'adresse suivante : 17 rue Lebrix 38400 Saint Martin d'Hères, à compter du 1er janvier 2023.* »

Résolution 6 – Augmentation du capital

Après avoir pris connaissance du projet d'augmentation de capital, l'assemblée décide d'augmenter le capital pour le porter à 25 000 euros, en procédant à une incorporation de réserves pour un montant de 20 000 euros. La valeur nominale des parts passe ainsi de 1 euros à 5 euros.

Résolution 7 – Modification des statuts

Comme conséquence de la décision prise sous la 6ème résolution, l'assemblée décide de modifier, de la manière suivante, l'article 8.1 des statuts.
L'article est annulé dans sa forme primitive et sera désormais libellé comme suit : « *Le capital social est fixé à la somme de 25 000,00 (vingt-cinq mille) euros. Le capital social est divisé en actions de même catégorie d'une valeur nominale de 5 (cinq) € chacune, au nombre de 5000* ».

Résolution 8 – Pouvoirs

L'assemblée ordinaire des associés confère tous pouvoirs au président avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Nicolas PHAM

Lu et approuvé.